



LE BILLET DU MAÎTRE D'OUVRAGE



Christophe MASSON,

Délégué à la piste longue
de l'aéroport de Mayotte

Direction du transport aérien de la DGAC

L'achèvement des études de comparaison

Selon le planning prévu, les études de comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji, engagées début 2023, sont finalisées en cette fin d'année.

Les huit thématiques qui permettent de disposer de tous les éléments de comparaison ont été approfondies : les principes d'aménagement de l'aéroport et le potentiel de développement économique autour de la plateforme aéroportuaire, la desserte du site et l'impact du site d'implantation sur l'aménagement du territoire, la ressource en eau et la qualité des eaux, les risques naturels et industriels, les milieux naturels et le cadre de vie des habitants, les besoins et les

ressources en matériaux, les coûts et la socio-économie et enfin les activités humaines (agriculture, pêche).

Dans ce nouveau numéro de la Lettre d'information, les experts du bureau d'études SETEC International présentent les objectifs et la méthode suivie pour réaliser les études sur le bruit et la qualité de l'air, enjeux très importants pour les riverains d'un aéroport, l'étude du trafic de passagers aériens à moyen et long terme ainsi que l'évaluation socio-économique du projet. Cette dernière permet de disposer de données pour comparer les effets économiques, sociaux et environnementaux de chaque site d'implantation.

En parallèle des études, la concertation s'est poursuivie avec les acteurs locaux et nationaux de l'environnement au sein du comité de suivi des études écologiques et avec les collectivités de Mayotte au sein du comité de suivi des études de desserte et d'aménagement du territoire.

Les permanences ont également été assurées, chaque jour de la semaine, à la Maison du projet à Pamandzi et au marché couvert de M'Tsangamouji. Elles ont permis de rencontrer les habitants et les riverains des deux sites d'implantation, de prendre le temps d'explicitier le projet, de recueillir des avis et de répondre à de nombreuses questions, souvent très concrètes, notamment sur les impacts de la piste longue sur le foncier, le cadre de vie, la ressource en eau ou l'environnement naturel.

En cette fin d'année, le stand d'information « piste longue » est à nouveau déployé : il s'est installé à Chiconi le 26 novembre et sera présent au marché de Noël de Mamoudzou, du 19 au 23 décembre 2023.

Le maître d'ouvrage réalise en ce moment la synthèse de toutes les études et prépare un temps de concertation spécifique sur la comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji. Ce temps se tiendra dans les premiers mois de 2024. Il organisera les échanges et le recueil du maximum d'avis de la part des acteurs et des personnes intéressés (collectivités, acteurs économiques et associatifs...), des collégiens et lycéens et du grand public. L'objectif est majeur puisque les expressions recueillies permettront d'éclairer l'État sur le choix d'un site d'implantation de la piste longue et sur les points d'attention et enjeux à prendre en compte dans la suite du projet.

Tous les résultats des études seront présentés à cette occasion. Différentes modalités de participation seront proposées, notamment via le stand « piste longue » et lors de réunions publiques ou de tables rondes. Vous serez bien sûr informés sur l'organisation précise et sur toutes les dates de ce temps de concertation.

Dans l'attente de ces prochains rendez-vous, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

À NOTER :

RETROUVEZ-NOUS SUR LE STAND ITINÉRANT « PISTE LONGUE »

Le stand itinérant apporte l'information et organise les échanges sur le projet de piste longue au plus près des habitants de Grande-Terre. Le stand sera installé au marché de Noël de Mamoudzou, du mardi 19 au samedi 23 décembre 2023. L'équipe du maître d'ouvrage sera heureuse de vous y accueillir.

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE POUR LES PERMANENCES

Les permanences à la Maison du projet à Pamandzi et au marché couvert de M'Tsangamouji seront fermées du 18 décembre au 5 janvier 2024 inclus. Vous pourrez retrouver l'équipe du maître d'ouvrage à partir de lundi 8 janvier 2024, suivant les horaires habituels (voir en page 4).

LES ÉTUDES DE 2023

De nombreux sujets ont été approfondis au cours de l'année 2023 pour enrichir la comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji. Les experts en charge des études sur le bruit et la qualité de l'air et de l'évaluation socio-économique du projet précisent les objectifs et les étapes de leurs travaux.



LES MILIEUX
NATURELS & LE
CADRE DE VIE DES
HABITANTS



LES COÛTS
ET LA
SOCIO-ÉCONOMIE



LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT
DE L'AÉROPORT & LE POTENTIEL
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



LES ACTIVITÉS
HUMAINES
(AGRICULTURE,
PÊCHE)



LES RISQUES
NATURELS
& INDUSTRIELS



LA DESSERTE DU SITE & L'IMPACT
SUR L'AMÉNAGEMENT ET LE
DÉVELOPPEMENT DE MAYOTTE



LA RESSOURCE
EN EAU &
LA QUALITÉ
DES EAUX



LES BESOINS &
LES RESSOURCES
EN MATÉRIAUX

3 QUESTIONS À...



Samuel LAVEAUD,
*ingénieur acousticien à la
DISE (Direction de l'Ingénierie
Spécialisée et Environnement) Pôle
Acoustique SETEC International,
en charge des études sur le bruit et
la qualité de l'air*

Quel est l'objectif des études sur le bruit et la qualité de l'air ?

L'objectif de ces études, qui font partie intégrante de l'étude d'impact sur la piste longue, est d'abord de caractériser la situation existante en réalisant des « états initiaux », ensuite d'évaluer les impacts du projet et de la future exploitation aérienne sur le bruit et la qualité de l'air et enfin, si les valeurs réglementaires et les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) sont dépassées, de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.

Les impacts de la piste longue sur ces deux thèmes, éléments essentiels du cadre de vie des riverains d'un aéroport, avaient été étudiés pour le site de Pamandzi entre 2020 et 2022. Les études de 2023 ont permis de disposer de données de même niveau sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji pour alimenter la comparaison entre les sites.

Comment avez-vous caractérisé la situation existante ?

Nous avons réalisé des mesures sur le terrain à l'aide d'appareils de métrologie spécialisés : sonomètres pour le bruit et capteurs pour la qualité de l'air.

Les mesures de bruit ont été menées par un premier partenaire, le bureau d'étude Concept Ingénierie Acoustique. Les mesures de qualité de l'air ont été réalisées par un second partenaire, le bureau d'études Ramboll, qui s'est lui-même appuyé sur Hawa Mayotte, l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air à Mayotte.

Ces mesures ont permis de dresser une « photographie » de la situation actuelle en termes :

- de niveaux de bruit (en décibels), en différenciant notamment le « bruit de fond » du bruit routier et du bruit des zones d'activités et des lieux de résidence des habitants ;

- et de niveaux des principaux polluants atmosphériques présents dans l'air, que sont les poussières, les particules fines, le benzène et le dioxyde d'azote (NO₂).

Où en sont les études aujourd'hui ?

Sur la base des états initiaux, le SNIA (Service national d'ingénierie aéroportuaire) a modélisé les effets sur le bruit des circulations des avions, en fonction des prévisions de vols lorsque la piste longue sera mise en service. Ramboll a réalisé des calculs des émissions et de dispersion des polluants de ces trafics aériens.

Ces éléments sont en cours d'intégration dans les études de comparaison des sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji, qui seront achevées d'ici la fin de l'année.



LA PAROLE À...



Sébastien PARAVIS,
*chef de projets aéroportuaires
SETEC International, chargé de
l'évaluation socio-économique*



Gianluca SPECA,
*ingénieur aéroportuaire SETEC
International, chargé de l'étude
de trafic*

Quels sont les objectifs des études que vous pilotez ?

Gianluca SPECA : Notre mission est de déterminer les niveaux de trafic sur l'aéroport à l'horizon de 30 ans (soit l'année 2050) et à l'horizon de 50 ans (soit l'année 2070).

L'étude de trafic définit pour ces horizons le nombre de passagers aériens, le tonnage de fret transporté et le nombre de mouvements d'avions selon quatre faisceaux géographiques qui correspondent aux liaisons aériennes identifiées à Mayotte : avec La Réunion, avec la métropole, avec Madagascar et les Comores et avec les autres destinations comme le Kenya ou le Mozambique ou de nouvelles destinations qui pourraient être créées avec la piste longue.

Les résultats de l'étude de trafic font partie des données d'entrée de l'évaluation socio-économique. Ils alimentent aussi la comparaison en cours entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji.

Sébastien PARAVIS : L'évaluation socio-économique est réglementaire, obligatoire pour tout projet d'investissement public et tout projet de transport soumis à étude d'impact. Elle constituera une pièce du futur dossier d'enquête publique.

Elle sert à évaluer l'intérêt socio-économique du projet



c'est-à-dire, par une analyse des coûts et des bénéfices, la création de valeur collective générée par la piste longue sur le long terme et pour tous les acteurs.

Elle prend en compte trois types d'effets : les effets économiques (les coûts de construction et d'exploitation du projet et les recettes : taxes, redevances, revenus commerciaux, etc.), les effets sociaux (les effets du projet sur les temps de parcours, le confort, la fiabilité, la sécurité, les emplois, les entreprises, etc.) et les effets environnementaux (les effets du projet sur les émissions de gaz à effet de serre, le bruit, la qualité de l'air, etc.). L'évaluation socio-économique est réalisée pour les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji et contribue elle aussi à la comparaison en cours entre les deux sites.

Quelles sont les principales étapes de l'étude de trafic ?

Gianluca SPECA : La première étape a consisté à retracer l'historique du trafic aérien à Mayotte depuis 35 ans et à identifier, pour chacun des quatre faisceaux géographiques, les facteurs qui expliquent le mieux les évolutions du trafic : population, PIB (produit intérieur brut) par habitant ou d'autres données macro-économiques telles que le prix de l'énergie par exemple. Sur cette base, la deuxième étape a consisté à construire les courbes de trafic à court terme, pour la période 2023-2026, sur la base de l'offre en siège des compagnies aériennes sur chaque ligne. Ensuite, à l'aide d'un modèle mathématique et économétrique, les tendances de trafic par faisceau géographique sont tracées aux horizons de 30 et 50 ans.

En troisième étape, on ajoute dans le modèle des effets qui peuvent faire varier la demande de transport, en particulier l'effet « prix » qui fluctue selon plusieurs facteurs : le prix du carburant, dont l'introduction progressive de carburants moins émetteurs de gaz à effet de serre (SAF), le coût de la maintenance avec une escale en moins sur les liaisons longue distance, les effets de concurrence entre les compagnies aériennes, etc.

Tous les effets sont ainsi testés à tous les horizons temporels, ce qui permet de consolider peu à peu les niveaux de trafics.

Et celles de l'évaluation socio-économique ?

Sébastien PARAVIS : L'évaluation socio-économique est structurée en trois grandes parties.

La première partie présente une analyse de l'historique du projet, de la situation existante, du fonctionnement de l'aéroport et de l'évolution du contexte socio-économique (population, PIB, etc.) jusqu'en 2070.

La deuxième partie analyse de façon qualitative et quantitative les effets économiques, sociaux et environnementaux de la piste longue. Une analyse monétarisée est également menée pour tous les effets quantifiés qui peuvent être « convertis » en euros.

La troisième partie est une synthèse qui retrace les hypothèses prises et les résultats obtenus et qui indique si les objectifs du projet sont atteints.



à découvrir

sur le site internet,
à la Maison du projet
et sur le stand itinérant
" Piste longue "

La présente

Lettre d'information

n°12

Pour vous
informer
sur l'actualité
des travaux
préparatoires

A paraître
tous les 2 mois

Diffusée
dans les lieux publics

Téléchargeable
www.pistelongue-mayotte.fr

À DÉCOUVRIR SUR LE SITE INTERNET

Les comptes rendus
des échanges avec
vous :

lors des réunions des
comités de suivi des
études

dans la page « Les comités de
suivi des études »

lors des permanences
et des stands
itinérants « piste
longue » en haut de la

page « Vos questions & nos
réponses »

lors de différentes

réunions dans la page «
Les réunions avec les acteurs
locaux et le grand public »

Le questionnaire sur
la comparaison des
sites

Faites part
de votre
avis !

Depuis un
mobile en
scannant le
QR code



ou en suivant ce lien : <https://pistelongue-mayotte.fr/questionnaire/>



POUR S'INFORMER ET PARTICIPER

LES RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE 2023 ET DE JANVIER 2024

@Le site

www.pistelongue-mayotte.fr

La
**présentation
complète**
du projet,
**les actualités,
les vidéos
et tous les
documents
d'information.**

Vous pouvez
participer
à la démarche
en déposant
une
question
ou un avis et
la DGAC y
apportera une
réponse.

Les
permanences

à la **Maison du projet**,
rue des Jardins de Pamandzi
**les lundis, mardis et jeudis
de 8h à 12h,**
au **marché couvert de
M'Tsangamouji,**
**les mercredis et vendredis
de 8 h à 12 h**

**Fermeture des
permanences du
18 décembre 2023 au
5 janvier 2024 inclus**

Toute l'info également sur les pages «Piste longue
de l'aéroport de Mayotte» sur Facebook et Youtube

À VENIR EN 2024

La **DGAC** prépare un temps de concertation qui sera spécifiquement consacré à la comparaison des sites de **Pamandzi** et de **Bouyouni / M'Tsangamouji**. L'ensemble des résultats d'études sera **présenté** et différentes **modalités** seront **proposées** pour **s'informer, échanger** sur ces résultats et faire part de son avis. Les expressions et positions recueillies permettront **d'éclairer l'État** sur le choix d'un site d'implantation pour la piste longue.

► Les rendez-vous de ce **temps de concertation** feront l'objet d'une **large communication**.

EN QUELQUES MOTS

DE NOUVELLES RÉUNIONS DES COMITÉS DE SUIVI DES ÉTUDES

Le comité de suivi des études écologiques

Le comité rassemble les principaux acteurs locaux et nationaux, étroitement associés depuis 2020 aux travaux préparatoires sur l'environnement. Il s'est réuni à trois reprises au mois de novembre :

- **les 9 et 10 novembre 2023** pour aborder les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux, ainsi que les mesures d'accompagnement et de suivi ;

- **le 16 novembre** pour prendre connaissance de l'état initial de l'environnement sur le site de **Bouyouni / M'Tsangamouji** et d'éléments de comparaison, au plan environnemental, des sites de **Pamandzi** et de **Bouyouni / M'Tsangamouji**.

Le comité de suivi des études de desserte et d'aménagement du territoire

Le comité de suivi est composé du Département de Mayotte, des cinq intercommunalités de Mayotte, des services de l'État à Mayotte et de la DGAC. La réunion du **25 octobre dernier** a permis de partager et d'échanger sur les résultats de l'étude sur la desserte de l'aéroport et sur les analyses du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Mayotte sur l'urbanisation et sur les effets du projet sur l'aménagement du territoire.

► Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur www.pistelongue-mayotte.fr (rubrique « Documentation »)